

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 19 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué le douze septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de son maire **Madame Annick BRUNEL**

PRESENTS (25) : Annick BRUNEL, Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Jean-Paul FERRE, Nathalie FERNANDEZ, Sébastien OLIVIER, Guylaine FAYOLLE, Cyril RONZE, Yvette VERNIERE, Cyrille GENEVRIER, Christine FELIX, Angelo MANIERI, Françoise BUSALLI, Marine TOINON, Alain MAISSE, André GACHET, Martine MEILLIER, Robert CHAPOT, Michel VALERY, Marjorie COMBE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS AU MOMENT DU VOTE (2) : Charlélie ARNAUD, Florence PICHON

SECRETAIRE de séance : Françoise BUSALLI

Délibération n°2022-09-03 :**TRAVAUX DE RESTAURATION DU PRIEURÉ TRANCHE 2 – ATTRIBUTION DES MARCHES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment son article R.2123-1 1°,

Vu la seconde tranche du projet de travaux de restauration du Prieuré,

Vu la consultation des entreprises intervenue pour la réalisation des différents lots de travaux de ce chantier,

Vu le rapport d'analyse des offres et l'avis de la commission MAPA, désignant les entreprises les mieux-disantes à l'issue de cette consultation,

Après en avoir délibéré,


DECIDE à l'unanimité :

- D'attribuer comme suit les différents lots de la seconde tranche des travaux de restauration du Prieuré :

Lot	Entreprise	Montant HT
1 - Echafaudage	SAS Cireme Echafaudages	76 295,65
2 - Maçonnerie de pierre et enduits	SAS Comte	225 572,21
3 - Sculpture et restauration de sculpture pierre	SOCRA	113 844,32
4 - Charpente couverture zinguerie	Beaufils Couverture Charpente SAS	105 786,32
	Total :	521 498,50

- D'autoriser Mme le Maire à signer les actes nécessaires à la conclusion et à l'exécution de ces marchés.

La secrétaire de séance,
Françoise BUSALLI



Certifié exact,
A Saint-Romain-le-Puy le 20 septembre 2022
Le Maire, Annick BRUNEL